

Zeitschrift:	Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber:	Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band:	132 (2006)
Heft:	10: Quartiers en gestation
Artikel:	"Nous voulons dépasser les standards du logement social"
Autor:	Lacaton, Anne / Della Casa, Francesco
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-99469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Nous voulons dépasser les standards du logement social »

Le bâtiment réalisé par Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal pour la Cité Manifeste à Mulhouse propose un changement de paradigme total en matière de logement social, que ce soit par sa typologie, ses solutions constructives, sa qualité spatiale ou son économie. Dans l'entretien qui suit, Anne Lacaton revient sur le processus de ce projet hors normes.

TRACÉS : Vos logements offrent un rapport loyer/surface particulièrement spectaculaire, allant de 272 euros pour les 2 pièces (102 m²) à 467 euros pour les 5 pièces (177 m²). Comment êtes-vous parvenus à ce résultat ?

Anne Lacaton : Avec Jean Nouvel, nous avions l'intention de dépasser très largement les standards de surface du logement social. Il était donc important que le maître d'ouvrage s'engage à ne pas louer le logement en fonction de la surface – ce qui est en général le cas – mais selon le type de logement (T2, T3, etc.), sachant que nous faisions des logements plus grands pour le même coût qu'un logement social normal. A investissement égal, si la surface du logement est plus grande, il n'est pas normal de faire payer le locataire plus cher. Le maître d'ouvrage a tenu cet engagement à l'arrivée, puisque nous avons aussi tenu le budget.

T. : Depuis la Maison Latapie (1993), vous avez développé plusieurs projets parents, mais à des échelles plus importantes. Cet aspect a-t-il eu un impact sur votre méthode de projet ?

A. L. : L'échelle ne nous pose pas vraiment de problème sur le fond, sur la manière d'approcher le projet et ce que l'on veut mettre en place. C'est le curseur de contraintes ou de difficultés qui change, sans être pour autant déterminant. Quel que soit le projet, son échelle ou sa fonction, les points de départ sont la situation, l'importance du contexte et sa part dans le projet, la notion d'habiter, présente dans tous les espaces quelle que soit la fonction. Il est essentiel pour nous de se placer à l'échelle de l'individu pour construire le projet. Que ce soit pour l'université de Grenoble, le

Palais de Tokyo à Paris ou l'école d'architecture de Nantes, nous avions toujours en tête la Maison Latapie.

T. : Dans votre travail, l'utilisation détournée du disponible est particulièrement inventive. Il en résulte un effet de séduction, tant du point de vue intellectuel (l'élegance de la solution), esthétique (la légèreté du matériau) que social (l'architecture peut rendre service). Diriez-vous qu'il s'agit d'un effet accidentel dans un processus de nature essentiellement pragmatique ?

A. L. : Non, le pragmatisme est plutôt un outil, en relation avec l'économie de projet au sens d'une gestion des ressources, qui permet de donner plus. L'utilisation du disponible est aussi le résultat d'une liberté que nous nous sommes donnée sur la façon de faire l'architecture, sur les matériaux. Ce que nous recherchons, c'est un objectif d'usage, de confort au sens du bien-être ou du plaisir, et donc tous les systèmes qui permettent d'y arriver. C'est vrai que notre intérêt se porte souvent sur des produits ou des systèmes légers. Nous trouvons que la légèreté est intéressante pour l'architecture et pas en premier lieu pour des raisons d'esthétique, mais plutôt pour une question de délicatesse, d'économie de geste, d'impact. Nous pensons que la légèreté de l'espace, la légèreté de l'accroche au sol produit un sentiment plus agréable, peut-être de plus grande liberté, au contraire de la pesanteur.

T. : Quelle est votre position quant aux conditions réglementaires particulières pour le logement, notamment dans les dispositions relatives aux performances énergétiques ?

A. L. : L'attention au contrôle des consommations énergétiques est incontournable. Notre position est de penser que les dispositifs qui permettent d'y arriver doivent apporter à l'occupant quelque chose de plus que la réduction de la note énergétique. Ce doit être une opportunité pour faire évoluer la façon d'habiter. Les normes de confort et les solutions techniques allant avec qui ne visent qu'à harmoniser une ambiance, un climat, à se protéger toujours plus, en considérant que l'air extérieur est hostile, en ignorant l'attitude de l'habitant et son implication, ne nous intéressent pas. Ajouter

des couches, réduire les échanges, les ouvertures avec l'extérieur, n'est pour nous pas satisfaisant. Nous n'aimons pas les systèmes qui ne proposent que des solutions techniques ou quantitatives.

Par exemple, la double peau est pour nous intéressante si elle se dilate assez pour devenir un espace habitable. C'est le cas des serres dans nos projets. Elles remplissent ainsi ce double objectif. L'extension de l'espace d'évolution est à ce titre très intéressante pour faire varier les ambiances et impliquer l'habitant. On a pu d'ailleurs constater qu'en général, l'habitant comprend très vite le fonctionnement et devient le meilleur acteur de sa régulation et de ses économies.

T. : Quelles sont les filiations que vous pourriez reconnaître, par exemple avec la démarche de Jean Prouvé, ou celle du projet Némausus de Jean Nouvel ?

A. L. : Je ne sais pas si l'on peut parler de filiations. Il y a des choses que l'on a regardé chez ces architectes et que l'on apprécie. Chez Jean Prouvé, c'est la compréhension du climat avec l'utilisation de systèmes simples pour la ventilation, le climat intérieur – comme la maison tropicale –, qui sont très efficaces. C'est aussi le fait de travailler avec des systèmes de construction simples, légers, industriels, employés à produire des espaces ouverts, libres.

Chez Jean Nouvel, c'est d'avoir posé l'idée du logement plus grand, notamment pour le logement social ordinairement contraint par les normes de surface, mais aussi son esprit d'invention. Nouvel est quelqu'un de généreux et de très humain.

T. : Mulhouse est un manifeste, une démonstration. A vos yeux, qu'est-ce qui pourrait rendre difficile une application dans un autre contexte ? Qu'est-ce qui pourrait au contraire permettre de la répéter ?

A. L. : L'objectif du projet en lui-même n'est pas de démontrer. Il rentre pour nous dans la normalité et la continuité de notre travail. C'est-à-dire produire des habitations agréables, confortables, des espaces de vie différenciés, qui apportent une qualité de vie à leurs habitants. En cela, Mulhouse n'est pas différent des autres projets d'habitation que nous avons faits – bien sûr à une échelle plus réduite.

C'est vrai qu'il y a eu au départ un affichage sur le « manifeste » par le maître d'ouvrage, parce que pour lui il y avait réellement une intention forte de sortir de ses pratiques et de sa production habituelle. Pour nous à l'arrivée, il y a plutôt la confirmation que l'on peut sortir des standards, d'une sorte de routine, et que les gens sont plutôt prêts, eux aussi, à adhérer à d'autres propositions. Globalement, ce projet

montre que le goût des gens pour les solutions traditionnelles n'est pas, comme on l'entend souvent, une vérité incontournable et que si l'on fait d'autres propositions elles peuvent être acceptées et appréciées. Le maître d'ouvrage de Mulhouse dit aujourd'hui quelque chose de très intéressant vis-à-vis de cela: qu'il faut faire confiance aux gens et ne pas toujours penser que l'on connaît toujours à leur place ce qu'il faut faire ou pas comme espace à vivre.

T. : Avez-vous fait des observations particulières à propos du mode d'appropriation des espaces, de la part des usagers de vos projets ?

A. L. : Dans nos projets, nous nous attachons à laisser la place à l'habitant. Nous préférons produire une architecture qui assume les usages plutôt que de les contraindre, une architecture qui se complète avec l'appropriation. Nous essayons de ne pas aller trop loin dans la définition, nous sommes en attente de l'appropriation plutôt que le contraire et nous sommes en général surpris par une sorte de « talent » des gens à habiter, surtout dans les maisons. Très souvent l'usage des espaces n'est pas celui que nous avions pu imaginer, c'est souvent mieux et aussi plus varié. C'est pourquoi, les images virtuelles que nous faisons pour les projets sont génériques et décalées. Ce sont des assemblages hors du temps, qui n'essayent pas de simuler une appropriation, un espace réel, mais plutôt de montrer la capacité, la disponibilité d'un espace ainsi que des ambiances de confort, de plaisir, de luxe.

Il se produit la même chose pour d'autres programmes. À l'université de Grenoble, nous avons produit de grands espaces de circulation sur-dimensionnés, invitant à en faire quelque chose. Pendant plusieurs années, rien ne s'est produit. Mais depuis deux ans, il y a une association d'étudiants motivée par un jeune professeur qui installe régulièrement des expositions d'œuvres d'art contemporaines. C'est particulièrement bien et ça produit une transformation éphémère réellement intéressante. Ils nous disent aussi à quel point ils ont constaté que le bâtiment se prête à cet accueil. C'est pour nous un retour très gratifiant.

Pour le projet de l'école d'architecture de Nantes, qui n'est pas encore en chantier, nous proposons un espace utilisable deux fois plus grand que le programme. Chaque espace de programme – les fonctions classiques – a son équivalent en espace, qui n'est pas affecté à une fonction particulière mais laissé libre d'usage.

Anne Lacaton, architecte DPLG
EPFL-ENAC-SAR-GE, BP 4225 (Bâtiment BP)
Station 16, CH – 1015 Lausanne
Propos recueillis par Francesco Della Casa